

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19082637

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 JUIN 2019

DU BRABANT WALLON

Greffier

N° d'entreprise : **0458.826.430**

Dénomination

(en entier) : **REFRACTORY PARTNERS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **S.A.**

Adresse complète du siège : **rue de la Roche, 6 à 1470 Bousval**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

L'an 2019, le 20 mai au siège social à 1470 BOUSVAL, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SA REFRACTORY PARTNERS. La séance est ouverte à 10h30, sous la présidence de Mr FONTAINE Serge.

Mr le Président constate que, d'après la liste de présence, sont présents, ou représentés par procuration, la totalité des actionnaires :

Serge FONTAINE : 1 action

Réfractaires Serge Fontaine SPRL: 1727 actions

M Le Président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

1° _ Transfert du siège social

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour.

1_° Transfert du siège social

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve le transfert du siège social de la société REFRACTORY PARTNERS – BE0458.826.430 à l'adresse Route de Wallonie, 1 à 7011 GHLIN et ce à date du 27 mai 2019.

REFRACTORY PARTNERS S.A., représentée par la société REFRACTAIRES SERGE FONTAINE SPRL agissant en tant qu'administrateur-délégué et représentée par Monsieur Serge FONTAINE agissant en tant que gérant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).